



Le Responsable commission Jeunes

à :

**Mesdames, Messieurs les Présidents
des écoles de bowling
(liste en annexe)**

Grigny, le 12 février 2009

3

N/Réf. : DL/FB – 2008/2009 – N° 043 c

V/réf. :

Affaire suivie par Jean-Louis VEYRIER (06.23.73.60.75)

email : jl.veyrier@wanadoo.fr

Objet : 12^{ème} CHALLENGE INTER ECOLES 2009

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre par email, un ensemble de documents concernant l'organisation de la nouvelle réglementation du 12^{ème} challenge inter écoles, appelé désormais **Challenge Francette BORIE** qui se déroulera à La Rochelle **les 27/28 juin 2009**.

- procédures de participation
- modèle de demande d'adhésion
- règlement de la compétition :
- bulletin d'engagement
- feuilles de score des phases locales

Soyez assurés qu'en tant que, responsable de l'organisation, je reste à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations :

tél. : 06.23.73.60.75

email : jl.veyrier@wanadoo.fr

Restant à votre entière disposition et comptant sur vous pour mener ce Challenge vers un succès incontournable, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

VEYRIER Jean-Louis

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Louis Veyrier', written over a light-colored rectangular background.

- président du CN Bowling
- régions
- départements
-



PROCEDURES DE PARTICIPATION AU CHALLENGE FRANCETTE BORIE

1. l'école de bowling ou l'école club doit satisfaire au cahier des charges « écoles labellisées » :
 - a. installations sportives du centre de bowling homologuées par la FFBSQ
 - b. mise en conformité statuts avec dépôt préfecture et JO
 - c. un animateur diplômé minimum
 - d. convention de labellisation signée entre le centre/l'école et la FFBSQ
 - e. formation continue des animateurs (validité 5 ans)
 - f. agrément Jeunesse et Sport obligatoire pour + de 3 années de fonctionnement
 - g. réflexion sur la mise en place d'arbitre « jeune »
2. le Challenge Francette BORIE est ouvert aux licenciés et/ou adhérents pour la saison concernée (exemple pour le Challenge 2009, la référence de saison est 2008/2009)
3. demande d'adhésion obligatoire pour les adhérents (modèle joint) participant aux phases éliminatoires. Ce document devra être joint, soit avec le bulletin d'engagement, soit pour chaque nouvel adhérent jouant dans une des cinq phases éliminatoires
4. Après chaque organisation d'une phase éliminatoire (5 phases), la feuille de score devra être retournée **sous 8 jours à la FFBSQ, signée et toutes rubriques parfaitement et lisiblement remplies**. Ceci nous permettra, au fur et à mesure, de vous adresser un suivi régulier du classement de la compétition

VEYRIER Jean-Louis

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Louis Veyrier', written in a cursive style.



DEMANDE D'ADHESION saison 2008/2009

Ecole de bowling de :

Ecole « club » de :

Fait à, le200

Identité du jeune

N° licence :

Catégorie :

BENJAMIN
MINIME
CADET
JUNIOR

licencié au club :

nom :prénom :

Adresse :

.....
.....

Représentant légal :

LE PERE

LA MERE

Téléphone(s) des parents :

.....
.....
.....

Signature du jeune

Signature des parents